



CoBad93

Commission Compétitions Jeunes Règlement des «Plateaux Avenir Départementaux»(PAD)**EVOLU'BAD**

Article 1 : Autorisation et homologation

Les résultats sont homologués et seront pris en compte pour le calcul du Classement Permanent Par Points (CpPh) dans Poona.

Le Tournoi se déroulera suivant le Règlement Général des Compétitions, les Règles Officielles FFBad, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

Article 2 : Organisation et Catégorie d'âge

Les PAD sont organisés par le CoBad 93 et comportent plusieurs étapes durant une saison sportive.

C'est une compétition qui s'adresse aux catégories d'âge suivantes : MiniBads (uniquement sélectionnés par le CTD*), Poussins et Benjamins. sur un format d'au moins 4 heures de compétition. La durée de la compétition pourra être réduite selon le remplissage des différentes séries.

* ayant participé à une action de détection du comité

Article 3: Règles et licences

Tous les jeunes doivent être licenciés (licence compétition demandée et validée par la LIFB)dans un club de la Seine-Saint-Denis affilié à la FFBad à la date limite d'inscription de chaque étape pour laquelle ils sont inscrits et ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire.

Article 4 : Accompagnateurs

Les joueurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur nommé par leur club..Il doit être présent impérativement durant toute la compétition sous peine d'exclusion des joueurs et devra venir pointer auprès de la table de marque les joueurs munis de toutes les licences. Il est l'unique interlocuteur de chaque club.

Article 5 : Arbitrage

Les matchs se déroulent en auto-arbitrage. Le CoBad 93, si la situation l'exige fera appel à des scoreurs pour officier lors des compétitions.

Article 6: Tenue vestimentaire et les volants

Les joueurs doivent respecter les règles générales de la Fédération Française de Badminton, et en particulier en ce qui concerne la tenue vestimentaire et la publicité. Les volants seront fournis par le CoBad93 et en plastique uniquement..

Article 7 : Diffusion des invitations et convocations

Les annonces de chaque compétition seront diffusées par la Commission Jeunes à tous les clubs affiliés du département. Les inscriptions de chaque club (pour tous leurs joueurs) se feront directement sur Badnet et par le club uniquement. Toute inscription faite par un joueur individuellement ne sera pas prise en compte.

Les convocations seront diffusées aux clubs par le comité départemental.

Article 8 : Frais d'engagement

Les frais d'engagements seront réglés en fin de saison selon la facturation émise par le CoBad93. Ils sont fixés à 1€ par joueur et par étape. Les clubs non à jour du règlement des frais d'inscription d'une saison ne pourront engager de joueurs pour la saison suivante. Les droits d'inscription sont alors en cas de forfait dus être connus comme tel par la LIFB.

Article 9 : Forfaits

Les joueurs doivent être informés par leur club des sanctions encourues suite à un forfait après la date du tirage au sort. Ils doivent prévenir dès que possible l'organisateur de sa non-participation. Tout joueur doit envoyer le justificatif attestant de la raison de son absence dans les délais impartis et selon les formalités fixées par le Règlement Général des Compétitions à la LIFB.

Articles 10 : Coaching

Aucun coaching ne se fera sur l'ensemble des matchs durant toute la durée de la compétition.

Article 11 : Tableaux et formats de jeux

Le format des séries se feront selon les règles du format EVOLU'BAD (voir annexe)

Seuls les tableaux de simples seront ouverts.

La commission jeune et le CTD définissent le format de la compétition en fonction de l'intérêt des joueurs (ronde suisse, poule unique de classement).

Les niveaux seront confectionnés en fonction de la première compétition par le CTD. Les changements de niveaux seront également élaborés par le CTD. La compétition se fera sous forme de série :

Série3: Terrain découverte 2 sets de 11 points secs en cas d'égalité 3^{ème} set en 11 points.

Série2 :Terrain développement 2 sets de 15 points secs en cas d'égalité 3^{ème} set en 15 points.

Série 1 : Terrain perfectionnement 2 sets de 21 points en cas d'égalité 3^{ème} set en 21 points.

La hauteur des filets seront les suivantes:

Série3 :1m10

Série 2 : 1m25

Série1:1m40

Article 12 : Planification des matchs

Le temps de repos sera au minimum de 10 minutes entre deux matchs.

Les joueurs disposent de 3 minutes après l'appel pour débiter leurs matchs (sauf décision contraire du Juge-Arbitre de la compétition s'il y en a un).

Un match peut être appelé jusqu'à 60 minutes avant l'heure prévue.

Article 13 : Droit à l'image

En acceptant le règlement, le joueur déclare accepter que le CoBad 93, procède à titre gracieux, à l'enregistrement de son image. La diffusion et l'exploitation de ces images pourront se faire par le biais du site Internet et/ou de la page Facebook accessibles sans aucune restriction d'accès et sans rémunération de la personne concernée. Le CoBad 93 reste à disposition pour d'éventuelles réclamations concernant des photos et vidéos qui pourraient être prises le jour de l'événement et publiées

Article 14 : Acceptation du présent règlement

Tout joueur inscrit accepte sans réserve le présent règlement.

**Le Comité
d'organisation vous
souhaite une bonne
compétition !!!!**